

MAITRISE EN TRAVAIL SOCIAL - 225015

Lettre d'intention / lettre de motivation (document obligatoire pour tous)

Le comité de sélection de l'école de travail social vous demande de présenter une lettre d'intention / lettre de motivation sans laquelle VOTRE DEMANDE NE POURRA PAS ÊTRE ÉTUDIÉE.

RAPPEL : il faut aussi fournir un CV (format et contenu libre-même type de CV que pour une demande d'emploi). Pour obtenir de l'aide sur la rédaction d'un CV voir : http://cesar.umontreal.ca/emploi/documents/guide_essentiels_CV_Lettres_2017.pdf?ticket=ST-1Re54alZwGpUR9Aj86Mu

Le programme de maîtrise en travail social comporte deux options : **mémoire et stage**. Vous trouverez plus d'information relative à ces deux options dans le guide de l'étudiant-maitrise, disponible au : <http://travail-social.umontreal.ca/programmes-cours/cycles-superieurs/maitrise-service-social/> .

Dans un document de maximum deux pages, à simple interligne, Times New Roman 12, vous devez motiver les raisons en quoi votre cheminement de carrière vous incite à entreprendre le programme de maîtrise en travail social. Décrivez par exemple vos motifs en les reliant à vos champs d'intérêt, à vos attentes et à la pertinence d'une telle formation. Cette lettre doit être :

- rédigée en français
- adressé au comité de sélection de l'école de travail social

Une bonne lettre de motivation se doit d'être bien structurée, synthétisée et justificative. Soyez original et convainquant. Utilisez votre imagination et votre jugement. Cette lettre aura pour fonction d'appuyer votre candidature, alors y inclure tout ce qui vous semble pertinent.

Veillez présenter d'abord votre choix d'option :

1) si vous choisissez l'**option mémoire**, présentez les grandes lignes de votre projet de recherche (sujet, esquisse de problématique et question de recherche que vous aimeriez aborder). Démontrer, par des exemples concrets, vos habiletés pour la recherche, vos qualités, etc. Cette option exige un bon nombre de qualités, telles que la rigueur scientifique, l'esprit de synthèse, la capacité d'analyse, la curiosité intellectuelle, de bonnes aptitudes de rédaction, etc.

- Vous devez obtenir l'accord d'un professeur qui accepte de diriger votre mémoire et joindre une confirmation écrite de cet accord à votre demande d'admission. Si vous n'avez pas d'entente avec un professeur, il sera important de vous renseigner sur les recherches et les expertises des professeurs du domaine visé et d'approcher par courriel un professeur. Pour voir les intérêts des professeurs aller au : <http://travail-social.umontreal.ca/repertoire-departement/professeurs/>

2) dans le cas de l'**option stage**, l'École propose 5 volets. Précisez dans quel volet vous souhaitez vous inscrire (voir plus bas les différents volets). Élaborez par exemple les questions et enjeux entourant, selon vous, ce volet et l'intervention dans celui-ci. Mentionnez par exemple le type de stage que vous souhaitez faire, les particularités et les défis du milieu. Faites ressortir ce qui vous motive à vous y inscrire. Finalement, présentez brièvement comment ce volet s'inscrit dans votre projet de carrière, vos objectifs professionnels et comment vous envisagez les atteindre par ces études.

- Le choix du volet n'est pas fixe à ce stade du processus. Il peut être modifié au besoin durant les études et selon vos intérêts futurs. Si vous n'avez pas de volet précis en tête, décrire du mieux possible vos champs d'intérêt et vos aspirations.

A) Famille, jeunesse, enfance en difficulté

À partir d'une expérience de stage dans les milieux de pratique en enfance/famille, ce volet vise le développement d'une réflexion sur les enjeux relatifs aux facteurs de vulnérabilité ou de résilience dans la vie des enfants, des jeunes et de leurs familles. L'analyse s'oriente en fonction de la synergie des risques et des opportunités et de leurs effets sur le bien-être et le développement des enfants et des jeunes de même que sur la condition psychosociale et de santé des familles. La réflexion s'organise aussi en fonction de l'offre de service propre au réseau de la santé et des services sociaux québécois et des implications pour le développement de la pratique dans les différentes institutions que sont les Centres de Santé et de Service Sociaux, les Centres Jeunesse, la Direction de la Protection de la Jeunesse, les Centres de la Petite Enfance et le milieu scolaire.

B) Violences

À partir d'une expérience de stage dans un milieu concerné par l'intervention en contexte de violence sous toutes ses formes et contre quiconque, ce volet vise le développement d'une réflexion entourant l'état des connaissances, les politiques ainsi que les pratiques d'intervention dans trois grands contextes : intrafamilial (violence conjugale, contre les enfants, contre les personnes âgées, pendant les fréquentations, etc.), institutionnel (contre les employés, contre les clients, contre les prostituées, contre les aides domestiques, etc.) et social (sexisme, âgisme, homophobie, racisme, etc.).

C) Déviances et marginalités

À partir d'une expérience de stage dans les milieux de pratique en itinérance, toxicomanie, santé mentale, jeunes en difficulté, ce volet vise le développement d'une réflexion sur les enjeux entourant la construction normative, le processus de marginalisation et d'exclusion vécue par les populations et les individus, mais aussi les cadres possibles d'une intervention sociale.

D) Développement local et travail social international

À partir d'une expérience de stage dans des milieux qui s'intéressent aux différents contextes de développement des communautés, ce volet vise le développement d'une réflexion sur les enjeux relatifs aux nouveaux modèles de développement en émergence dans les pays du Nord et du Sud ainsi qu'au renouvellement de certaines pratiques en travail social dans un contexte de mondialisation accélérée qui tend à globaliser certains enjeux autrefois confinés aux espaces nationaux (travail, emploi, environnement, sécurité, pauvreté, etc.).

E) Autonomie/dépendance, santé et citoyenneté

À partir d'une expérience de stage dans un milieu concerné par l'intervention auprès de personnes en perte d'autonomie suite à un problème de santé physique ou mentale, ce volet vise le développement d'une réflexion sur les enjeux relatifs aux modèles, pratiques et politiques de soutien et de prise en charge. Une attention particulière est accordée aux enjeux de l'interpénétration des pratiques en équipes multidisciplinaires, et aux processus où le social contribue à sensibiliser les autres professions aux déterminants sociaux de la santé et à la nécessité d'adopter une approche holistique pour répondre aux besoins complexes des situations.